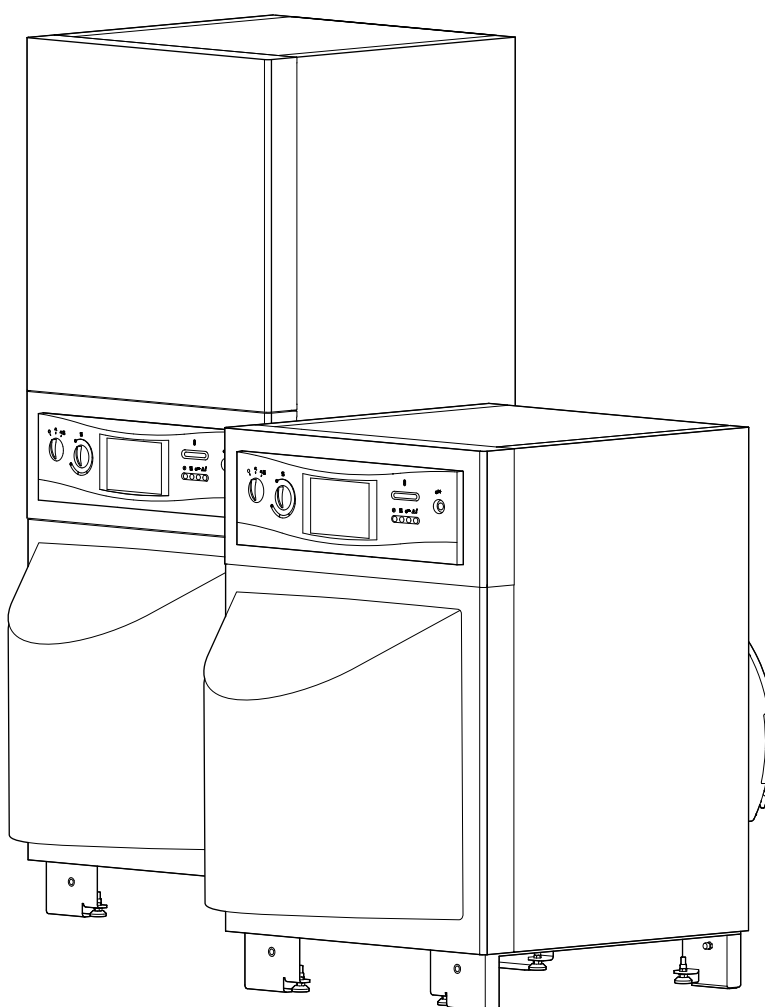


UTILISATION

FR

Kimeo Nox Kimeo Nox Duo

Chaudière fioul à condensation



Recommandations à lire avant toute utilisation

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

• Consignes de sécurité

L'installation de la chaudière, ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien, doivent être exécutées par un professionnel qualifié.

En cas d'odeur de combustible : ne pas fumer ; éviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...) ; aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation combustible.

• Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection. Ne pas modifier l'alimentation électrique.

La chaudière a été réglée par votre installateur. Toutes modifications ne peuvent être effectuées que par un installateur qualifié.

Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

• Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Ne rien poser sur la chaudière. Ne mettre aucune source de chaleur sous l'appareil (et sous les éventuels accessoires de régulation : sondes d'ambiance, thermostat...).

Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage.

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

En cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, le désactiver en s'abstenant de toute tentative de réparation ou d'intervention directe.

• Entretien

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter la façade peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses. Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil. Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide. Utiliser uniquement des produits d'entretien ménagers courants (liquide vaisselle dilué... Les produits de nettoyage agressifs ou les solvants sont interdits).

Les dispositifs de sécurité ou de réglage automatique des appareils ne doivent pas, pendant toute la durée de vie de la chaudière, être modifiés sauf par le constructeur.

Ne pas tirer ou tordre les câbles sortant de la chaudière même si elle est débranchée du réseau d'alimentation électrique.

• Usage des nouveaux combustibles

Cette chaudière et son brûleur sont compatibles avec le nouveau fioul domestique contenant de l'EMAG (Ester Méthylque d'Acide Gras) et avec le gazole non routier (GONR) sous condition de respecter les règles concernant l'utilisation et le stockage de ce combustible. Se référer au document n°1474 fourni avec l'appareil

• Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé.

En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de l'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

Nous vous félicitons de votre choix.

Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.

Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.

Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Sommaire

Q Présentation de l'appareil	4
Remarques importantes	4
Première mise en service	4
Conduite de l'installation	5
Sécurité brûleur	5
Sécurité chaudière	5
Sécurité fumées	5
Arrêt de la chaudière	5
🔧 Entretien	6
Purge du corps de chauffe	6
Vidange de la chaudière	6
Contrôles réguliers	6
Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique	6
🏠 Chaudière régulée (Kimeo Nox / Kimeo Nox duo + Kit 074623)	10
L'interface utilisateur, la sonde d'ambiance (option) et la centrale d'ambiance (option)	10
Première mise en service	12
Mise en route de la chaudière	12
Structure du menu de commande Utilisateur final	13
Paramétrage de la régulation	14
Affichage d'information	17
Conduite de l'installation	18
Circulateur	18
Modem téléphonique	18
📊 Données performance ERP	20
Définition de l'ERP	20
Kimeo Nox	20
Kimeo Nox Duo	22

Q Présentation de l'appareil

► Remarques importantes

Prière de respecter les instructions de cette notice et d'être vigilant afin d'éviter toute fausse manoeuvre.



Chaudière raccordée à un conduit de cheminée (avec adaptateur cheminée 073295). Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur chauffagiste.

Éviter de provoquer une poussière excessive dans le local lorsque l'appareil est en fonctionnement.

Combustible : Votre chaudière est équipée d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage).

Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

► Première mise en service

L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être faites par un installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de l'appareil.

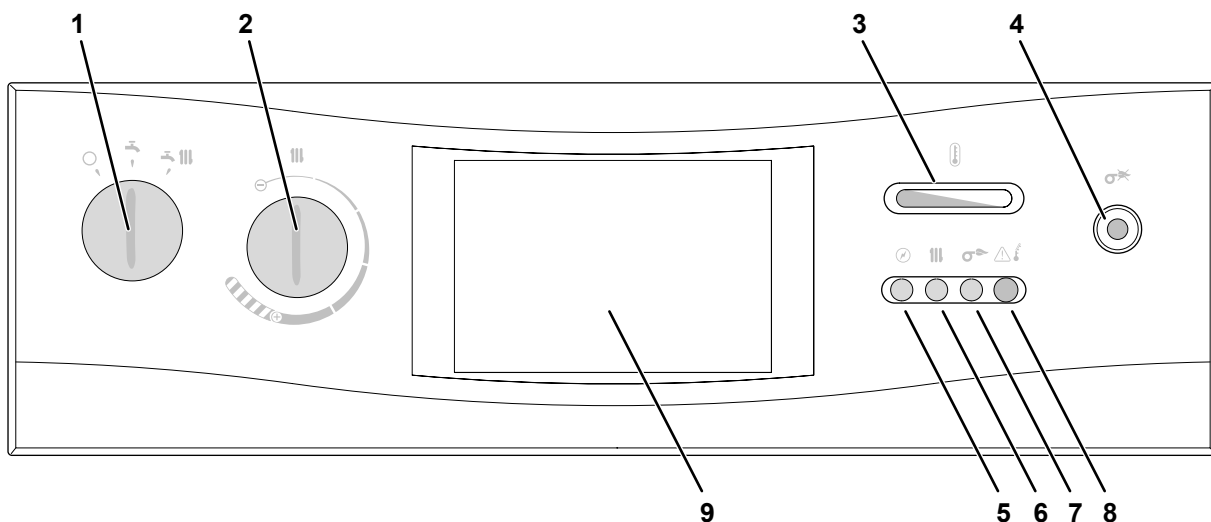
L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à la prise de terre.

- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante, entre 1.5 et 2 bar.



À la première mise en service, s'assurer que le siphon est bien rempli d'eau.

- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Brancher électriquement.



1. Sélecteur de fonction



Arrêt



Été (eau chaude sanitaire *)



Hiver (chauffage et eau chaude sanitaire*)

2. Thermostat de chaudière

3. Thermomètre (température chaudière

4. Bouton de réarmement (Défaut Brûleur/ Voyant rouge)

5. Voyant Marche Chaudière (vert)

6. Voyant Marche Circulateur 1 (vert)

7. Voyant Marche Brûleur (vert)

8. Voyant Défaut Chaudière (sécurité température fumées ou chaudière / rouge)

9. Emplacement pour régulateur (option)

* Si l'installation est équipée d'un ballon d'eau chaude sanitaire (ECS)

fig. 1 - Tableau de contrôle

► Conduite de l'installation



En cas de remplissage fréquent (faire) procéder au contrôle d'étanchéité de l'installation.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit à la longévité de celui-ci.

• Positionner le sélecteur sur Hiver

Pour chauffage et eau chaude sanitaire.

- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière.
- Régler le thermostat d'ambiance éventuel sur la température ambiante souhaitée.

• Positionner le sélecteur sur Été

Pour eau chaude sanitaire seule (si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire).

• Régler le thermostat de chaudière

Pour obtenir la température désirée de la chaudière,

- Temps doux : 40 à 60°C,
- Temps froid : 60 à 70°C,
- Temps très froid : 70 à 85°C.

Si l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, régler celui-ci sur la température ambiante souhaitée.



Si la chaudière est équipée d'une régulation, se référer au mode d'emploi de cette régulation.

Si la chaudière ne démarre pas

- S'assurer que le thermostat d'ambiance, quand il existe, est bien en demande.
- S'assurer que le thermostat de chaudière est en demande.
- S'assurer que la sécurité de surchauffe n'est pas déclenchée (voir ci-après § "Sécurité chaudière").
- S'assurer que le brûleur n'est pas en sécurité (voir ci-après § "Sécurité brûleur").

► Sécurité brûleur

Lorsque le voyant du bouton de réarmement sécurité brûleur (, fig. 1) est allumé, le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité.

Appuyer sur le bouton (rep. 4, fig. 1) pour réarmer le brûleur.

Si l'incident se reproduit, vérifier :

- que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.



Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.

► Sécurité chaudière

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110°C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe (le voyant sécurité est allumé : , fig. 1).

- Pour accéder à la touche de réarmement, ouvrir le coffret électrique (sous le coffret électrique : repère B, fig. 2) et réarmer lorsque la température de l'eau sera redevenue normale.



Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

► Sécurité fumées

Lorsque la température des fumées dépasse 110°C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe des fumées (le voyant sécurité est allumé : , fig. 1).

- Pour accéder à la touche de réarmement, ouvrir le coffret électrique (sous le coffret électrique : repère A, fig. 2) et réarmer lorsque la température des fumées sera redevenue normale.



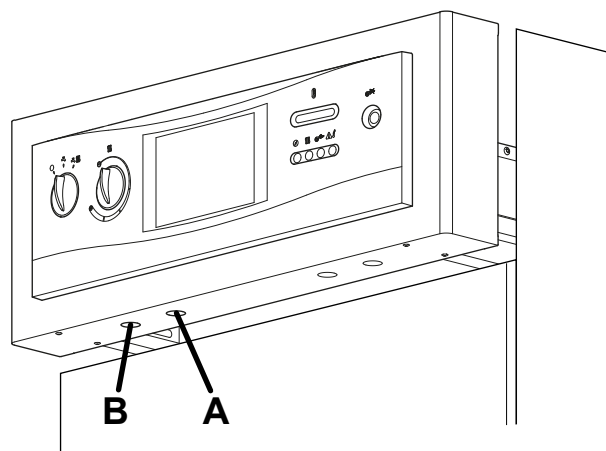
Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

► Arrêt de la chaudière

En cas d'arrêt de courte durée, mettre le commutateur de fonction en position Arrêt .

En cas d'arrêt prolongé, déclencher l'interrupteur général de la chaufferie et couper l'alimentation en combustible.

Lorsqu'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.



A : Thermostat sécurité fumées

B : Thermostat sécurité chaudière

fig. 2 - Réarmement sécurité chaudière et fumées

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an). Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif.

► Purge du corps de chauffe

La purge consiste à évacuer l'air qui se serait accumulé à la partie haute du corps de chauffe.

Pour purger :

- Ouvrir le robinet de purge jusqu'à l'obtention d'un jet d'eau continu, puis refermer le robinet.

► Vidange de la chaudière

Pour vidanger complètement la chaudière et l'installation hydraulique :

- Ouvrir le robinet de vidange de la chaudière.
- Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation.

► Contrôles réguliers

• Fonctionnement brûleur

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

Vérifier la bonne ventilation de la pièce.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir détecter immédiatement une fuite éventuelle.

Chaque année, vérifier le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

► Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique

EMAG : Ester Méthylique d'Acide Gras.

GONR : Gazole Non Routier.

• Combustible

N'utiliser que du combustible de qualité supérieure afin de garantir la stabilité dans le temps.

• Stockage et circuit de distribution du combustible

Avant de procéder au remplissage de la cuve, il est important de :

- S'assurer que le circuit de distribution du combustible est conforme, que les filtres sont nettoyés.
- S'assurer d'un nettoyage préalable des cuves qui ont pu antérieurement contenir du fioul domestique,
- Faire vérifier l'absence d'eau dans le circuit, l'étanchéité de la cuve sera nécessaire si celle-ci n'a bénéficié d'aucun nettoyage depuis au moins 5 ans
- Pour le Gazole Non Routier, il est recommandé de limiter la période de stockage du produit à 6 mois. Par conséquent, en cas de remplacement de cuve, il est conseillé de réduire la capacité initiale de stockage.

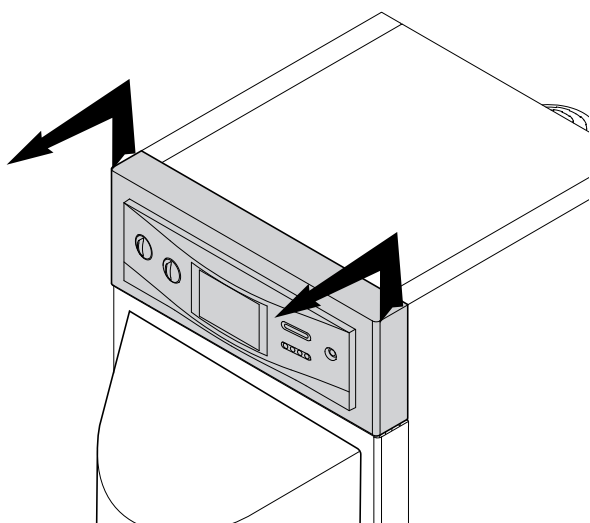


fig. 3 - Ouverture coffret électrique Kimeo

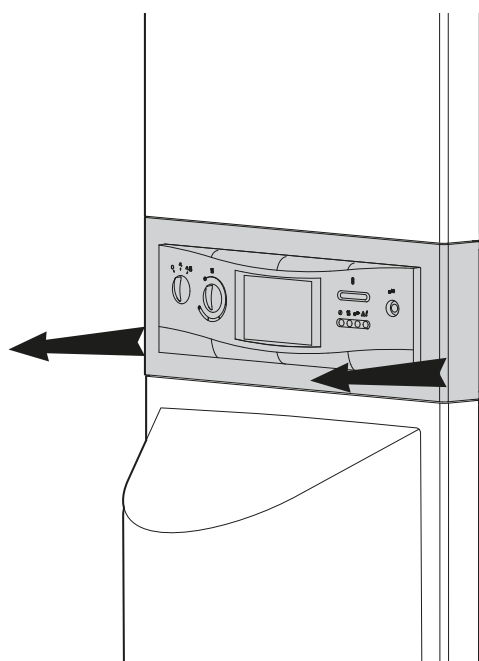
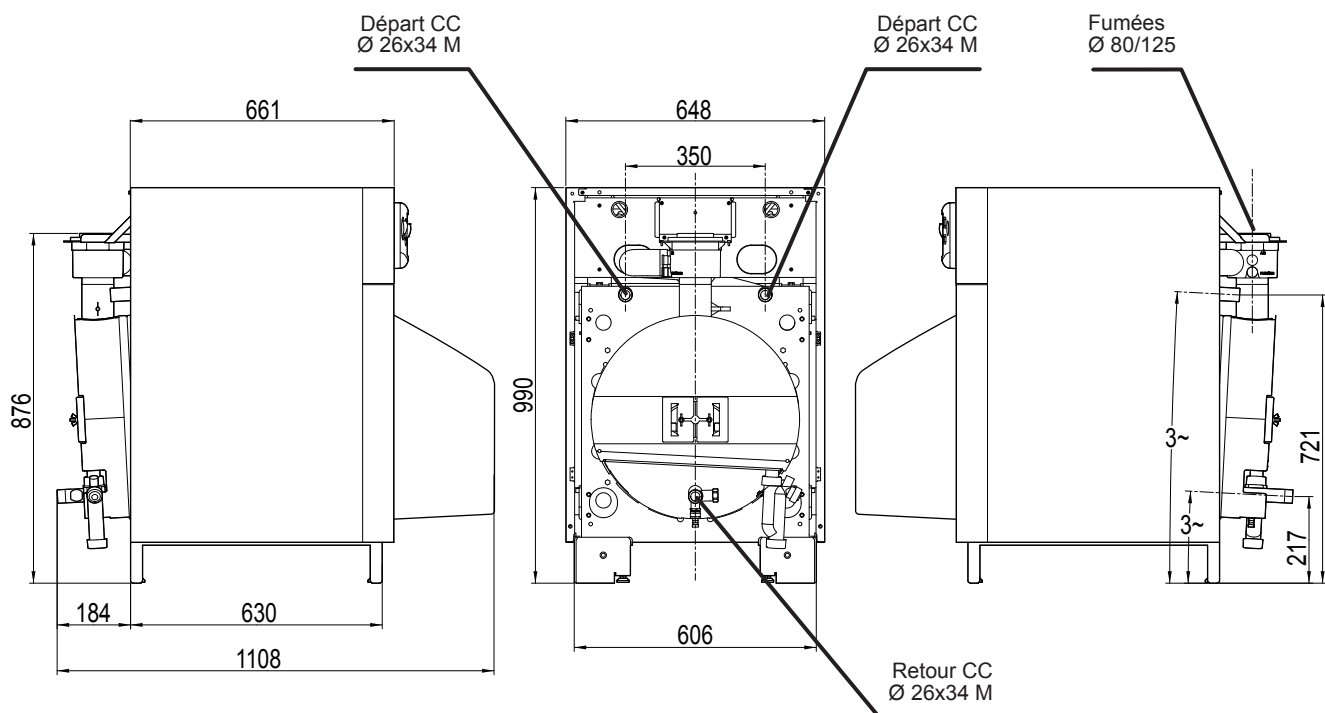
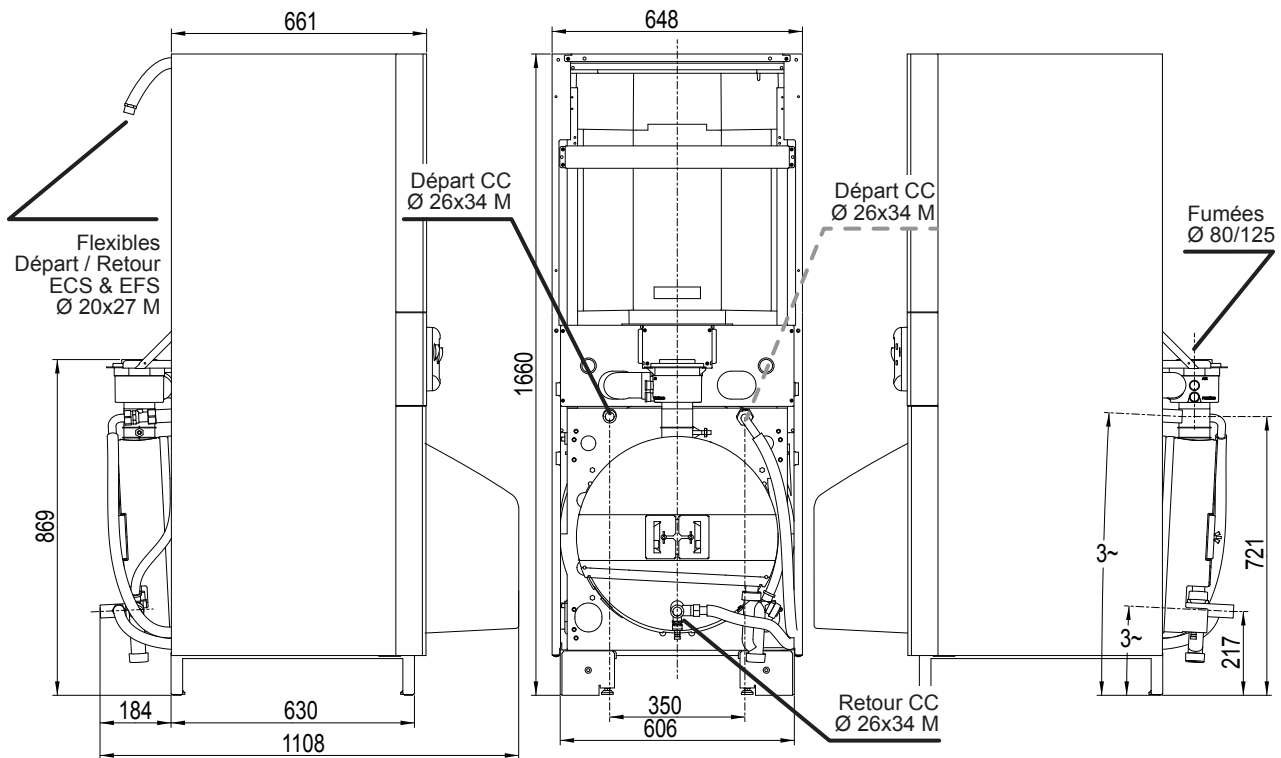


fig. 4 - Ouverture coffret électrique Kimeo duo



Toutes les cotes verticales sont des cotes moyennes auxquelles il faut ajouter plus ou moins 5 mm suivant le réglage des pieds.

fig. 5 - Kimeo - Dimensions en mm



Toutes les cotes verticales sont des cotes moyennes auxquelles il faut ajouter plus ou moins 5 mm suivant le réglage des pieds.

fig. 6 - Kimeo duo - Dimensions en mm

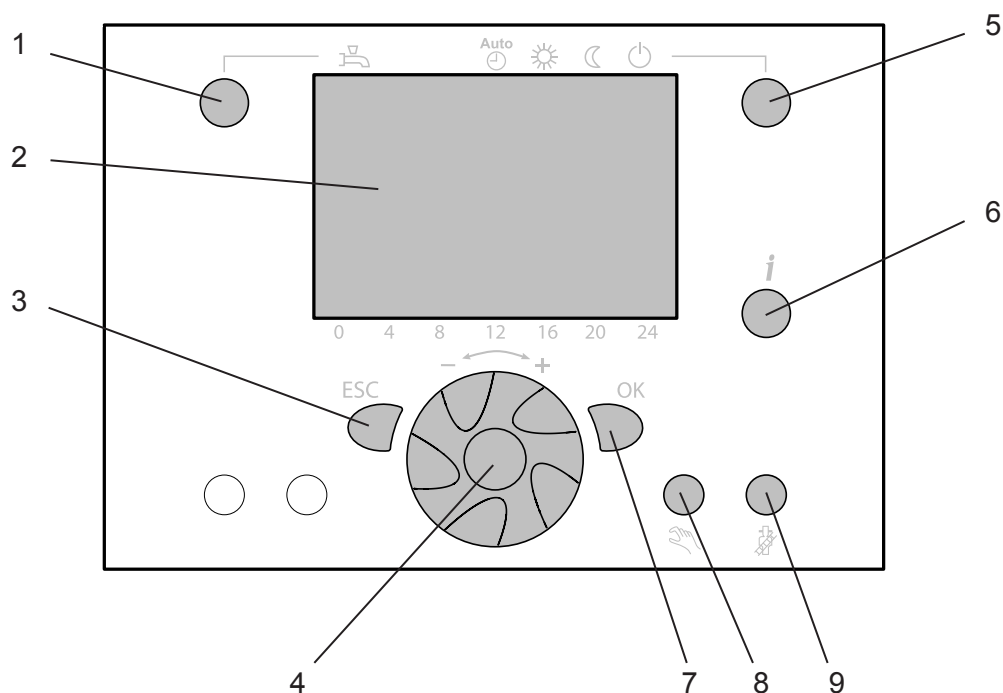


A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

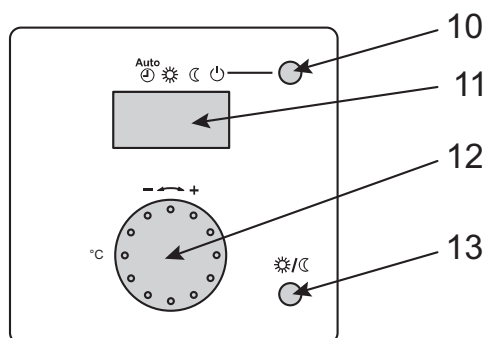
Chaudière régulée (Kimeo Nox / Kimeo Nox duo + Kit 074623)

- L'interface utilisateur, la sonde d'ambiance (option) et la centrale d'ambiance (option)

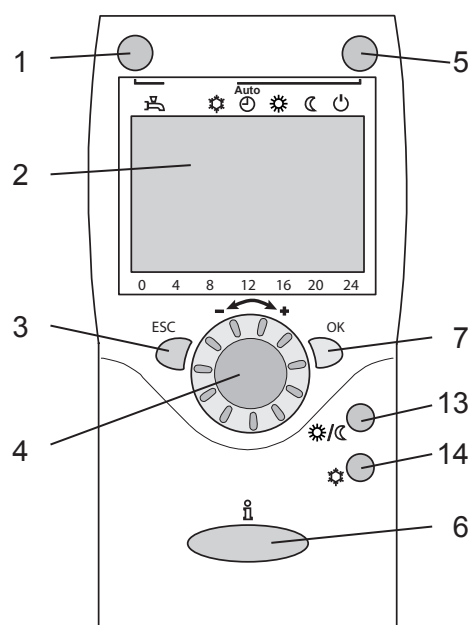
■ Interface utilisateur



■ Sonde d'ambiance T55 / T58 (option)



■ Centrale d'ambiance T75 / T78 (option)



Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	Sélection du régime de fonctionnement ECS  Marche  Arrêt	Si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire. - Marche : Production d'ECS en fonction du programme horaire. - Arrêt : Préparation de l'eau chaude sanitaire à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire. - Touche enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "Réduit" vers "Confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).
2	Affichage digital	- Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel . - Visualisation des réglages.
3	Sortie "ESC"	- Quitter le menu.
4	Navigation et réglage	- Sélection du menu. - Réglage des paramètres. - Réglage de la consigne de température confort.
5	Sélection du régime de chauffe	-  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). -  Température de confort permanente. -  Température réduite permanente. -  Régime "Veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).
6	Affichage d'information	- Diverses informations. -  Lecture des codes d'erreur. -  Information concernant la maintenance, le régime spécial.
7	Validation "OK"	- Entrée dans le menu sélectionné. - Validation du réglage des paramètres. - Validation du réglage de la consigne de température confort.
8	Régime manuel	- Les sorties relais ne sont plus commandées par la régulation, mais sont réglées, selon leur fonction, sur un état pré-défini du mode manuel.
9	Fonction ramonage Appui bref (moins de 3 secondes)	- La fonction ramonage génère l'état de fonctionnement nécessaire pour la mesure des émissions (fumées).
	Test thermostat sécurité Appui long (plus de 3 secondes)	- Test thermostat sécurité : la touche doit rester enfoncée pendant toute la durée du test. Si l'on relâche la touche, le test est interrompu. Le test est visualisé sur l'affichage. - Ce test ne peut être effectué que par un spécialiste car la chaudière est chauffée au delà de la limite maximale de température.
10	Sélection du régime de chauffe	-  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). -  Température de confort permanente. -  Température réduite permanente. -  Régime "Veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).
11	Écran d'affichage	Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, défaut éventuel .
12	Bouton de réglage	Réglage de la consigne de température confort.
13	Touche de présence	Commutation Confort / Réduit.
14	Non concerné	-

► Première mise en service

L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être faites par un installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de l'appareil.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à la prise de terre.

- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante, entre 1.5 et 2 bar.

À la première mise en service, s'assurer que le siphon est bien rempli d'eau.

- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Brancher électriquement.

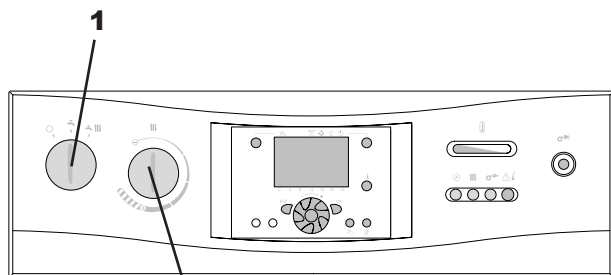
► Mise en route de la chaudière

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le sélecteur de fonction sur  (repère 1, fig. 9, page 12).

Pendant la phase d'initialisation de la régulation l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données à mettre à jour", puis indique "Température chaudière".

- Sélectionner le régime de chauffe "AUTO" (fig. 10).
- Sélectionner le régime "ECS" (fig. 10).
- Régler l'heure et la date en cours (fig. 11).



Le thermostat de chaudière est inactif avec la régulation.

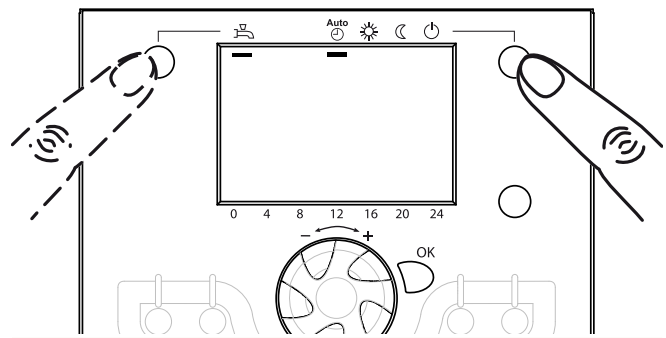


fig. 10 - Sélection du régime de chauffe AUTO et puis du régime ECS (eau chaude sanitaire)

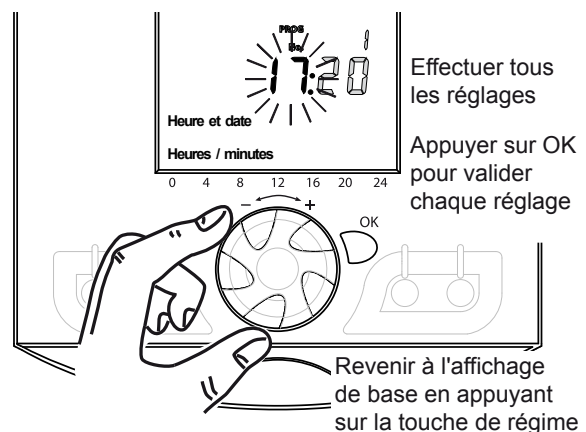
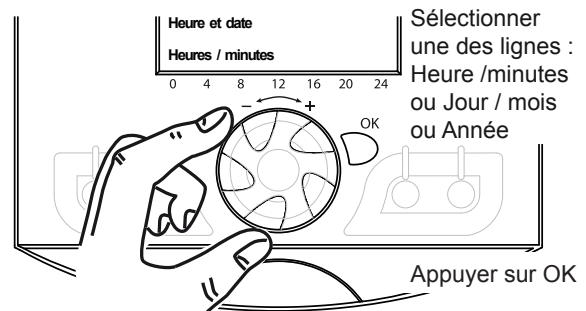
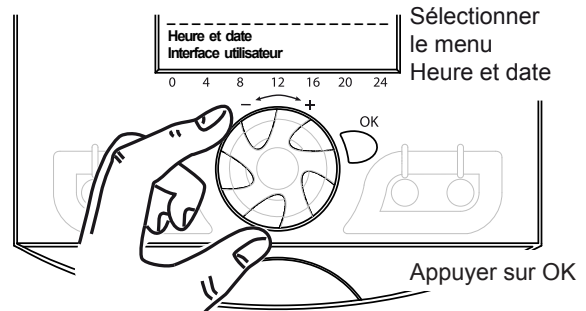
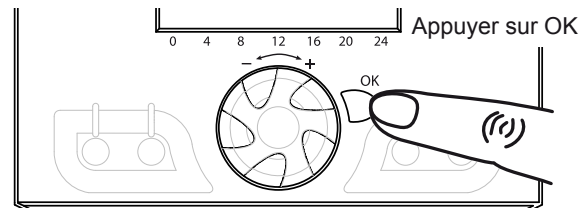


fig. 9 - Tableau de contrôle et régulation

fig. 11 - Réglage de l'heure et de la date

► Structure du menu de commande Utilisateur final

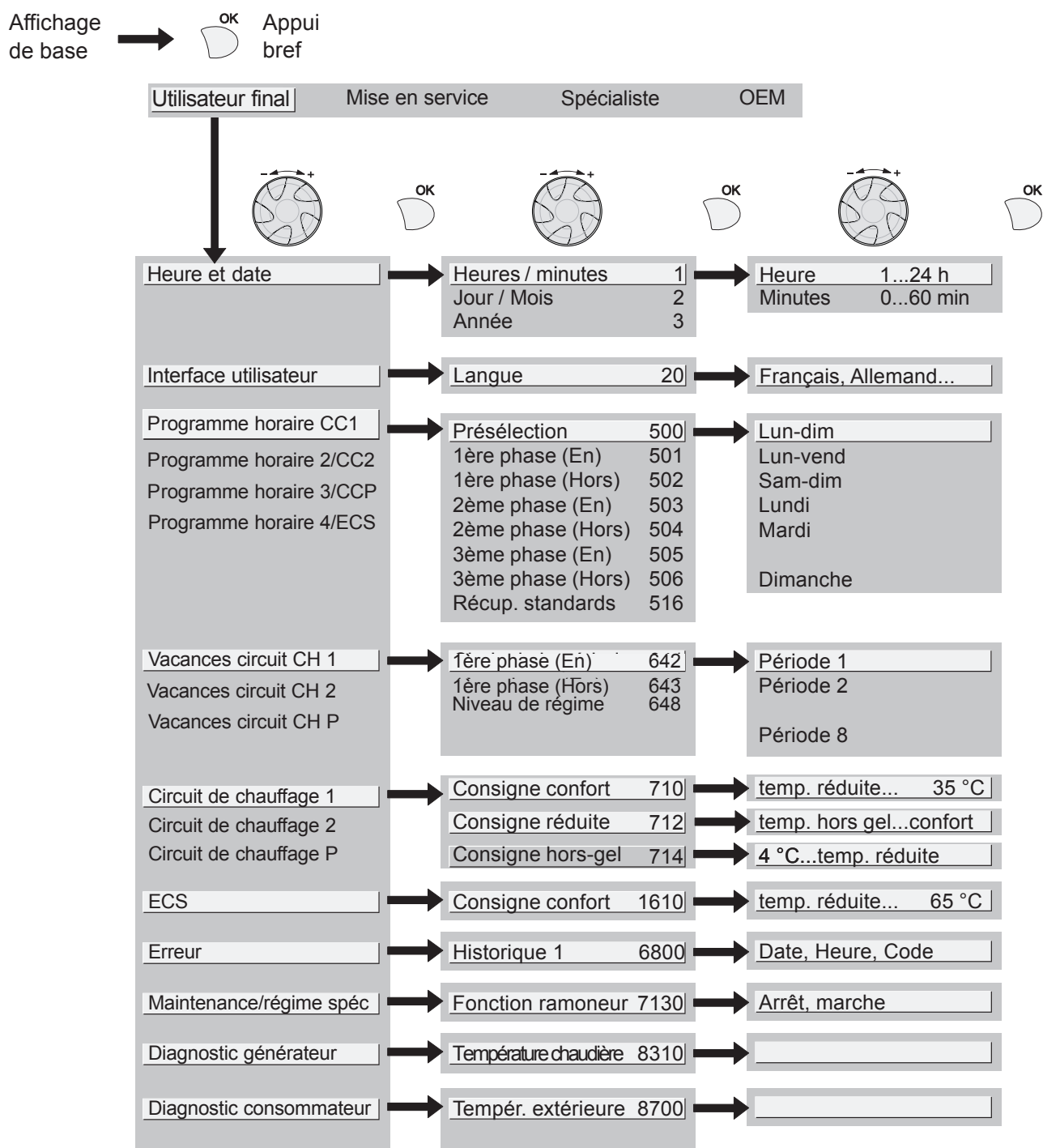


fig. 12 -

► Paramétrage de la régulation

▼ Généralités

- Seuls les paramètres accessibles au niveau :
Utilisateur final.
sont décrits dans le **paragraphe "Liste des réglages Utilisateur final"**.
- Les paramètres accessibles aux niveaux :
Mise en service.
Spécialiste.
sont décrits dans le chapitre réservé aux professionnels.



Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels.

▼ Réglage des paramètres

L'écran étant à l'affichage de base.

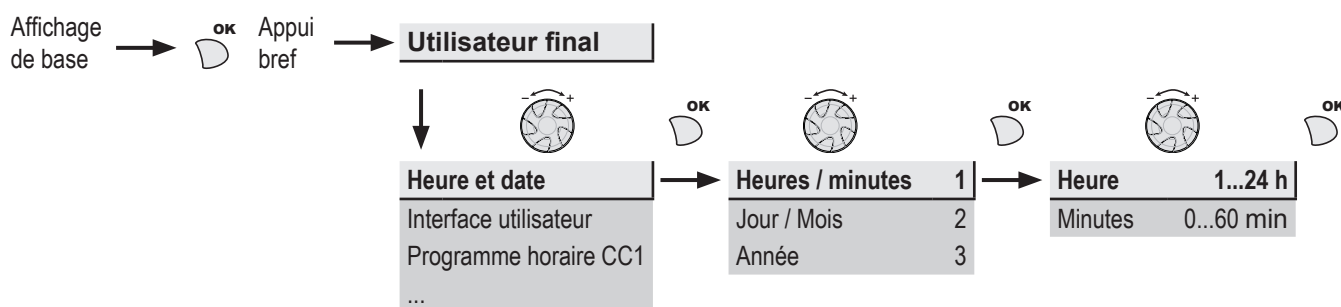
- Appuyer sur **OK**.

Une fois dans le niveau **utilisateur final**.

- Faire défiler la liste des menus.
- Choisir le menu souhaité.
- Faire défiler les lignes de fonction.
- Choisir la ligne souhaitée.
- Ajuster le paramètre.
- Valider le réglage en appuyant sur **OK**.

- Pour revenir au menu, appuyer sur **ESC**.

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.



▼ Liste des réglages Utilisateur final

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Heure et date				
1	Heures / minutes	00:00... 23:59	1	
2	Jour / mois	01.01... 31.12	1	
3	Année	1900... 2099	1	
Interface utilisateur				
20	Langue	English, Français, Italiano, Nederlands		Français
Programme horaire pour le chauffage, circuit 1				
500	Présélection jour / semaine	Lun-Dim, Lun-Vend, Sam-Dim, Lundi, Mardi,...		Lun-Dim
501	1 ^{ère} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	6:00
502	1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
503	2 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
504	2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
505	3 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
506	3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
516	Récupération des réglages standards	Non, Oui		Non

Les valeurs standard, mémorisées dans la régulation, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Programme horaire 2 / CC2				
	Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur vanne			
520	Présélection jour / semaine	Lun-Dim, Lun-Vend, Sam-Dim, Lundi, Mardi,...		Lun-Dim
521	1 ^{ère} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	6:00
522	1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
523	2 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
524	2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
525	3 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
526	3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
536	Récupération des réglages standards	Non, Oui		Non
	Les valeurs standard, mémorisées dans la régulation, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.			
Programme horaire 3 / CCP				
	Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur pompe			
540	Présélection jour / semaine	Lun-Dim, Lun-Vend, Sam-Dim, Lundi, Mardi,...		Lun-Dim
541	1 ^{ère} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	6:00
542	1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	22:00
543	2 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
544	2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
545	3 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
546	3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
556	Récupération des réglages standards	Non, Oui		Non
	Les valeurs standard, mémorisées dans la régulation, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.			
Programme horaire 4 / ECS				
560	Présélection jour / semaine	Lun-Dim, Lun-Vend, Sam-Dim, Lundi, Mardi,...		Lun-Dim
561	1 ^{ère} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	00:00
562	1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	06:00
563	2 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	16:00
564	2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	20:00
565	3 ^{ème} phase (en service)	00:00... --:--	10 min	--:--
566	3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... --:--	10 min	--:--
576	Récupération des réglages standards	Non, Oui		Non
	Les valeurs standard, mémorisées dans la régulation, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.			
Vacances, circuit 1				
642	Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
643	Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
648	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Vacances, circuit 2 / CC2				
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur vanne				
652	Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
653	Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
658	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel
Vacances, circuit P / CCP				
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur pompe				
652	Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
653	Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	
658	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel
Réglage du chauffage, circuit 1				
710	Consigne confort	Température réduite... 35 °C	0,5 °C	20 °C
712	Consigne réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	17 °C
714	Consigne "hors gel"	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C
Réglage du chauffage, circuit 2 / CC2				
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur vanne				
1010	Consigne confort	Température réduite... 35 °C	0,5 °C	20 °C
1012	Consigne réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	17 °C
1014	Consigne hors gel	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C
Réglage du chauffage, circuit P / CCP				
Si l'installation est composée d'un 2 ^{ème} circuit sur pompe				
1300	Régime	Protection, Automatique Réduit, Confort		Automatique
1310	Consigne confort	Température réduite... 35 °C	0,5 °C	20 °C
1312	Consigne réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	17 °C
1314	Consigne hors gel	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C
Réglage de l'ECS (eau chaude sanitaire)				
1610	Consigne de la température ECS confort	(Consigne réduit définie à la ligne 1612)... 80 °C	1	55 °C
Maintenance / régime spécial				
7130	Fonction ramoneur	Arrêt, Marche		Arrêt
Diagnostic consommateur				
8700	Température extérieure	-50... 50 °C		
8703	Température extérieure atténuée RAZ (remise à zéro) ? non, oui	-50... 50 °C		
C'est la moyenne de la température extérieure sur une période de 24 h. Cette valeur est utilisée pour la commutation automatique été / hiver (ligne 730)				
8704	Température extérieure mélangée	-50... 50 °C		
La température extérieure mélangée est une combinaison de la "température extérieure actuelle" et de la "température extérieure moyenne" calculée par la régulation. Cette valeur est utilisée pour le calcul de la température de départ.				

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
8740	Température ambiante 1	0... 50 °C		20 °C
8741	Consigne de température d'ambiance 1	4... 35 °C		20 °C
8743	Température de départ 1	0... 140 °C		60 °C
8744	Consigne de température de départ 1	0... 140 °C		60 °C
8770	Température ambiante 2	0... 50 °C		20 °C
8771	Consigne de température d'ambiance 2	4... 35 °C		20 °C
8773	Température de départ 2	0... 140 °C		60 °C
8774	Consigne de température de départ 2	0... 140 °C		60 °C
8800	Température de départ P	0... 140 °C		20 °C
8801	Consigne de température d'ambiance P	4... 35 °C		20 °C
8803	Température de départ P	0... 140 °C		60 °C
8830	Température ECS	0... 140 °C		
8831	Consigne de température ECS	5... 80 °C		55 °C

► Affichage d'information

La touche Info  permet d'appeler diverses informations. Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement, certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

- Messages d'erreur :

L'afficheur indique le symbole  .



Consulter votre technicien chauffagiste.

- Messages de maintenance ;
Messages de fonctionnement spécial :

L'afficheur indique le symbole  .



Consulter votre technicien chauffagiste.

- Diverses informations (voir ci-après).

Désignation informations	Ligne
Température ambiante.	
État Chaudière.	
État ECS.	
État circuit chauffage 1.	
État circuit chauffage 2.	
État circuit chauffage P.	
Température chaudière.	8310
Température extérieure.	8700
Consigne d'ambiance 1.	8741
Température de départ 1.	8743
Consigne de départ 1.	8744
Consigne d'ambiance 2.	8771
Température de départ 2.	8773
Consigne de départ 2.	8774
Consigne d'ambiance P.	8801
Consigne de départ P.	8803
Température ECS.	8830

► Conduite de l'installation

Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste.

Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (entre 1.5 et 2 bar).



En cas de remplissage fréquent (faire) procéder au contrôle d'étanchéité de l'installation.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit à la longévité de celui-ci.

► Circulateur

	OFF	Voyant éteint Le circulateur ne fonctionne pas, pas d'alimentation électrique.
		Voyant allumé vert: Le circulateur fonctionne normalement.
	10 min.	Voyant clignotant vert: Fonctionnement en mode dégazage (10 minutes).
	Auto Test	Voyant clignotant vert/rouge: Erreur de fonctionnement avec redémarrage automatique.
		Voyant clignotant rouge: Erreur de fonctionnement.

fig. 13 - Signaux de fonctionnement du circulateur

► Modem téléphonique

Il est possible de commander la mise hors-gel de la chaudière via un contact modem (type Siemens TEL 110).

La commande téléphonique fait basculer le régime en cours de la chaudière vers le régime hors-gel. Selon le réglage, toutes les demandes de température des circuits de chauffage et de l'ECS sont ignorées.

La chaudière et/ou la centrale ambiance ne doivent pas être en mode hors-gel.



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

Données performance ERP

► Définition de l'ERP

Sont regroupées sous le terme "ERP" deux directives européennes qui s'inscrivent dans la démarche globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- La directive éco-conception fixe des seuils d'efficacité et interdit la commercialisation des produits dont l'efficacité est inférieure à ces seuils.
- La directive étiquetage impose un affichage des performances énergétiques des produits afin d'orienter le choix des clients vers les produits les moins consommateurs d'énergie.

► Kimeo Nox

■ Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit :		atlantic / Kimeo Nox...		25	30
Référence				026 561	026 562
Chaudière à condensation				Oui	
Dispositif de chauffage mixte				Non	
Chauffage des locaux					
Classe énergétique	-	-		B	B
Puissance thermique nominale	P _{rated}	kW		22	27
Efficacité saisonnière produit	η _s	%		85.65	86.63
Efficacité saisonnière produit avec sonde extérieure ⁽¹⁾	η _s	%		87.2	88.1
Efficacité saisonnière avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾	η _s	%		89.2	90.1
Consommation d'énergie annuelle	Q _{HE}	kWh		20474	25146
Données acoustiques					
Puissance acoustique	L _{WA}	dBa		58	58
Production de chaleur utile					
À la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P ₄	kW		22	27
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽³⁾	P ₁	kW		6.9	8.5
Efficacité utile					
À la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η ₄	%		88.3	88.9
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽³⁾	η ₁	%		92.3	92.6
Consommation d'électricité auxiliaire					
À pleine charge	e _{lmax}	kW		0.211	0.204
À charge partielle	e _{lmin}	kW		0.076	0.072
En mode veille	P _{SB}	kW		0.0002	0.0002
Autres caractéristiques					
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW		0.19	0.19
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW		0	0
Émission d'oxyde d'azote	NOx	mg/kWh		108	101

⁽¹⁾ Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

⁽²⁾ Par régime haute température, on entend une température de retour de 60°C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80°C à la sortie de chauffage.

⁽³⁾ Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30°C pour les chaudières à condensation, de 37°C pour les chaudières basse température et de 50°C pour les autres dispositifs de chauffage.

▼ Fiche package

Nom du produit	Réf	Efficacité saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux	Type de régulation	Bonus	Efficacité saisonnière produit combiné* pour le chauffage des locaux	Classe énergétique du produit combiné
Kimeo Nox 25	026561	86%	Sonde extérieure, n'est pas incluse dans le produit combiné mais présente dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623)	1.5%	87.2%	B
			Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623))	3.5%	89.2%	A
Kimeo Nox 30	026562	87%	Sonde extérieure, n'est pas incluse dans le produit combiné mais présente dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623)	1.5%	88.1%	B
			Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623))	3.5%	90.1%	A

* L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.



Références thermostat d'ambiance on/off	072121 073271 073270	Thermostat simple Thermostat d'ambiance électronique programmable radio Thermostat d'ambiance électronique programmable filaire
Classe du régulateur	I	
Contribution à l'efficacité saisonnière	1%	
Sonde extérieure :	... n'est pas incluse dans le produit combiné mais présente dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623)	
Classe du régulateur	III	
Contribution à l'efficacité saisonnière	1,5%	
Références thermostat d'ambiance Proportionnel Intégrale Dérivé tout ou rien	- Netatmo	
Classe du régulateur	IV	
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%	
Références thermostat d'ambiance modulant (avec kit Navistem 200S Kimeo (074623) et avec sonde extérieure incluse dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623))	073951 075313 073954 074061	(Unité d'ambiance filaire T55) (Unité d'ambiance radio T58) (Régulation filaire T75) (Régulation radio T78)
Classe du régulateur	VII	
Contribution à l'efficacité saisonnière	3.5%	

■ Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit :	atlantic / Kimeo Nox...		duo 25	duo 30
Référence			026 564	026 565
Chaudière à condensation			Oui	
Dispositif de chauffage mixte			Oui	
Chauffage des locaux				
Classe énergétique	-	-	B	B
Puissance thermique nominale	P _{rated}	kW	22	27
Efficacité saisonnière produit	η _s	%	85.65	86.63
Efficacité saisonnière produit avec sonde extérieure ⁽¹⁾	η _s	%	87.2	88.1
Efficacité saisonnière avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾	η _s	%	89.2	90.1
Consommation d'énergie annuelle	Q _{HE}	kWh	20474	25146
Production de l'eau chaude sanitaire				
Profil de soutirage	-	-	XL	XL
Classe énergétique	-	-	B	B
Efficacité énergétique	η _{wh}	%	60.1	62.3
Consommation annuelle de combustible	AFC	kWh	5883	5769
Consommation d'électricité annuelle	AEC	kWh	97	70
Consommation journalière de combustible	Q _{fuel}	kWh	27.54	26.91
Consommation journalière d'électricité	Q _{elec}	kWh	0.125	0.122
Données acoustiques				
Puissance acoustique	L _{WA}	dBa	56	56
Production de chaleur utile				
À la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	P ₄	kW	22	27
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽³⁾	P ₁	kW	6.9	8.5
Efficacité utile				
À la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η ₄	%	88.8	88.7
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽³⁾	η ₁	%	93.3	92.3
Consommation d'électricité auxiliaire				
À pleine charge	elmax	kW	0.211	0.204
À charge partielle	elmin	kW	0.076	0.072
En mode veille	P _{SB}	kW	0.0002	0.0002
Autres caractéristiques				
Pertes thermiques en régime stabilisé	P _{stby}	kW	0.19	0.19
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P _{ign}	kW	0	0
Émission d'oxyde d'azote	NOx	mg/kWh	108	101

⁽¹⁾ Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

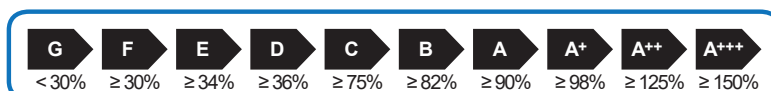
⁽²⁾ Par régime haute température, on entend une température de retour de 60°C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80°C à la sortie de chauffage.

⁽³⁾ Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30°C pour les chaudières à condensation, de 37°C pour les chaudières basse température et de 50°C pour les autres dispositifs de chauffage.

► Fiche package

Nom du produit	Réf	Efficacité saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux	Type de régulation	Bonus	Efficacité saisonnière produit combiné* pour le chauffage des locaux	Classe énergétique du produit combiné
Kimeo Nox duo 25	026564	86%	Sonde extérieure, n'est pas incluse dans le produit combiné mais présente dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623) classe III	1.5%	87.2%	B
			Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623)) classe VII	3.5%	89.2%	A
Kimeo Nox duo 30	026565	87%	Sonde extérieure, n'est pas incluse dans le produit combiné mais présente dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623) classe III	1.5%	88.1%	B
			Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623)) classe VII	3.5%	90.1%	A

* L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.



Références thermostat d'ambiance on/off	072121 073271 073270	Thermostat simple Thermostat d'ambiance électronique programmable radio Thermostat d'ambiance électronique programmable filaire
Classe du régulateur	I	
Contribution à l'efficacité saisonnière	1%	
Sonde extérieure :	... n'est pas incluse dans le produit combiné mais présente dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623)	
Classe du régulateur	III	
Contribution à l'efficacité saisonnière	1,5%	
Références thermostat d'ambiance Proportionnel Intégrale Dérivé tout ou rien	- Netatmo	
Classe du régulateur	IV	
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%	
Références thermostat d'ambiance modulant (avec kit Navistem 200S Kimeo (074623) et avec sonde extérieure incluse dans le kit Navistem 200S Kimeo (074623))	073951 075313 073954 074061	(Unité d'ambiance filaire T55) (Unité d'ambiance radio T58) (Régulation filaire T75) (Régulation radio T78)
Classe du régulateur	VII	
Contribution à l'efficacité saisonnière	3.5%	

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

■ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Muraux Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

** Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.*

■ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

■ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une déchèterie.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.